

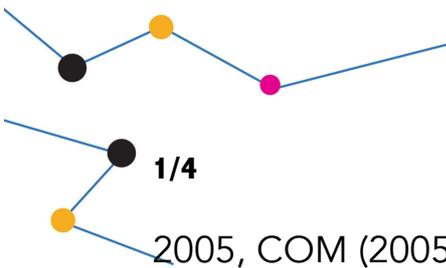
# Vieillesse démographique<sup>1</sup>

Un nouveau péril mondial menacerait l'ensemble des équilibres politiques, socio-économiques et culturels : celui du *vieillesse démographique*, du *vieillesse des populations*, de *la société*, des *sociétés*, ou encore du *vieillesse* tout court. Sous des formules plus ou moins savantes, l'antienne se répand en litanie dans les discours politiques de l'Union européenne à la fin des années 1990, marquées par un contexte politique particulier, celui du renforcement du contrôle européen sur les politiques budgétaires des États membres avec le Pacte de Stabilité adopté en juin 1997 au sommet d'Amsterdam, afin de sécuriser l'assomption de la monnaie commune et surtout afin d'être en mesure de pouvoir imposer la prolongation de l'austérité budgétaire après l'entrée en vigueur de l'euro.

Vu les effets conjoints des grandes tendances démographiques actuelles (augmentation constante de l'espérance de vie, baisse de la mortalité infantile, baisse du taux de fécondité), la pyramide des âges évoluerait vers une contraction de la population en âge de travailler et un accroissement des plus de 65 ans. Cette perspective commencerait à se réaliser vers 2010 avec l'arrivée à la retraite des *papys* et *mamys boomers* de l'après-1945. Le rapport entre population active et inactifs devrait, selon ces prévisions, se détériorer rapidement au détriment des actifs, n'étant plus en mesure de produire suffisamment de richesse pour maintenir en l'état les systèmes de sécurité sociale pour le financement des droits sociaux collectifs liés au vieillissement (droit de la rémunération de retraite et remboursements des soins de santé) : « *Le rapport du groupe à haut niveau, animé par Wim Kock, avait souligné l'importance du défi démographique pour la stratégie de Lisbonne : le vieillissement pourrait faire passer "la croissance potentielle" annuelle du PNB en Europe de 2-2, 25% aujourd'hui, à 1,25% en 2040. L'esprit d'entreprise et le goût de notre société pour l'initiative en seraient aussi affectés* ». (Livre vert de la Commission européenne, *Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations*,

---

<sup>1</sup> Texte paru dans l'abécédaire *Les nouveaux mots du pouvoir*, coordonné par Pascal Durand et publié aux éditions Aden à Bruxelles en 2007.



1/4

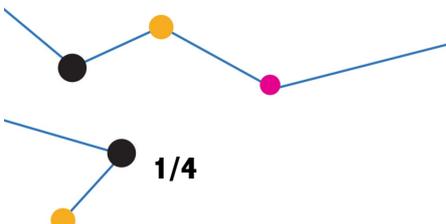
2005, COM (2005) 94 final).

Preuve que ce péril est ressenti, sinon orchestré, comme un péril mondial, l'Assemblée générale de l'ONU prit la décision en mai 2000 d'organiser une Assemblée mondiale sur le *vieillissement* qui s'est tenue en avril 2002 à Madrid. Des données statistiques édifiantes circulèrent pour l'occasion : « *La population mondiale vieillit : au cours des 50 prochaines années, le nombre de personnes âgées va pratiquement quadrupler, passant de 600 millions à 2 milliards. Aujourd'hui, une personne sur 10 est âgée de 60 ans ou plus. D'ici à 2050, une personne sur cinq sera une personne âgée, et d'ici à 2150, le tiers de la population mondiale aura 60 ans ou plus<sup>2</sup>* ». Il est intéressant de remarquer que l'ONU avait déjà décidé d'organiser une première assemblée mondiale sur le *vieillissement* en 1982 dans un contexte politique bien différent, l'essentiel des préoccupations étant alors le relèvement des niveaux de vie et des droits octroyés aux personnes âgées.

La triple catégorisation actuelle du *vieillissement* comme « *problème* », « *défi* » et « *contexte* » montre l'importance du jeu politique effectué sur la temporalité. Ce *vieillissement*, dont la durée, l'échéance et les incidences réelles restent très aléatoires et ouvertes, est mobilisé dans l'urgence pour justifier des réformes présentes, rapides et structurelles. On souhaiterait que le réchauffement climatique, dont les effets sont dès aujourd'hui perceptibles, provoque un tel déploiement planifié de réformes. Remarquons d'autre part que ce « *problème* » du « *vieillissement* » ne tombe pas sous le sens comme problème mondial, vu que dans de nombreux pays du Sud membres de l'ONU, les plus de 60 ans ne représentent que 10 % de la population.

Dans les écrits émanant des organisations internationales et de l'Union européenne, le *vieillissement de la population* est qualifié de « *bombe démographique* », une bombe qui justifierait, pour être désamorcée, la mise en œuvre urgente de réformes structurelles des systèmes de retraite et de soins de santé, mais aussi des systèmes d'emploi et des systèmes d'imposition et de prélèvements des États. Les solutions préconisées sont connues : maintien des seniors au travail ; allongement global de la carrière professionnelle (recul voire suppression de l'âge légal de départ à la

<sup>2</sup> <http://www.un.org/french/ageing/dpi2230.html>



retraite) ; incitation à combiner retraite et travail à temps partiel après 65 ans (le tout formant l'objectif politique du « *vieillissement actif* ») ; transformation de l'esprit de la politique budgétaire des États (diminution des recettes et des dépenses) ; réduction des dépenses publiques de retraite et de soins de santé.

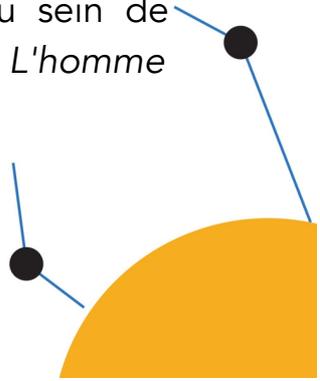
Les options proposées par l'Union européenne et relayées par les États membres pour « *faire face* » au *vieillissement* sont plus des objectifs politiques que des « *solutions* » : vu leur ampleur, les mesures préconisées ne peuvent s'assimiler à des mesures conjoncturelles ; elles correspondent visiblement à un programme politique de modification radicale des anciens modes de fonctionnement des États. Ainsi, c'est autant l'idée de la légitimité des droits publics de Sécurité sociale et de leur accroissement futur que la légitimité d'un pouvoir public redistributif dans le sens de l'égalité politique qui se trouvent remis en cause. La mise en scène du *vieillissement* comme phénomène technique, quasi naturel et présenté comme inévitable, empêche le débat démocratique de se tenir librement. Or, l'accroissement de la production des richesses est telle dans les pays industrialisés (doublement des PIB en trente à quarante ans) qu'elle rend possible toutes les utopies égalitaires et d'émancipation collective à l'égard du travail subordonné à la rente capitaliste. L'argument démographique vise essentiellement, en définitive, à camoufler la victoire des ex-systèmes publics sociaux keynésiens qui avaient permis une amélioration spectaculaire de la santé publique – et à entériner l'imposture magistrale qui depuis trente ans décrit une Europe occidentale en pénurie grave de ressources, alors qu'elle n'en a jamais autant produites.

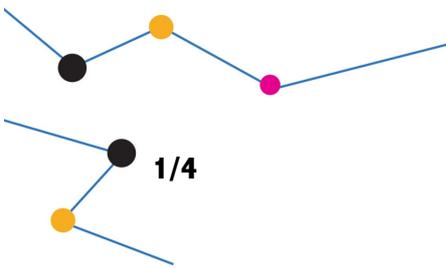
Corinne GOBIN

### Références :

Alaluf M., « Droit dans le mur », rubrique du *Dictionnaire du prêt-à-penser, Politique*, février 2004.

Gobin C., « Les politiques de réforme de la Sécurité sociale au sein de l'Union européenne : la sécurité collective démocratique en péril », *L'homme et la Société*, n° 155, 2005.





Mots corrélés :

*Coût salarial/non salarial, charges patronales.*

